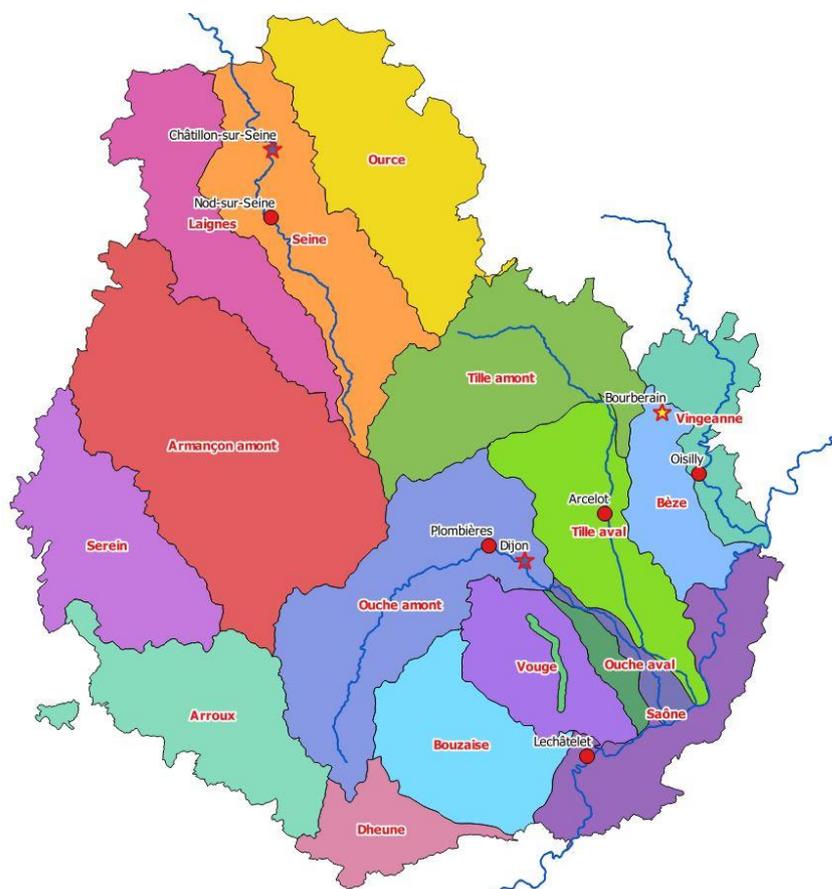


# La sécheresse de 2020 sur la région Bourgogne-Franche Comté

## Bilan sur le département de Côte d'Or



Le département de Côte d'Or, comme l'ensemble de la région Bourgogne-Franche Comté, a été frappé par une sécheresse importante en 2020. Celle-ci a été équivalente à celle de 2019 et plus intense que celle de 2018, et s'inscrit dans une suite continue de sécheresses entamée en 2015. Ainsi, de nombreuses restrictions d'eau ont été arrêtées sur les différentes unités hydrographiques du département. Côté bassin de la Saône, la première alerte à la sécheresse a été lancée le 8 juin sur la Tille amont et l'Ouche amont. Le 6 juillet, l'alerte a été levée sur l'Ouche amont mais lancée sur la Bièvre (entre la Vouge et l'Ouche aval, en

vert sur la carte ci-contre), la Bèze et la Tille aval, tandis que la Tille amont passait en alerte renforcée. Le 20 juillet, la Dheune, la Bouzaise, la Vouge, l'Ouche amont et la Vingeanne passaient en alerte, tandis que la Bèze, la Sansfond (en vert à l'intérieur de la Vouge) et la Saône étaient placées en alerte renforcée et la Bièvre en crise. Le 3 août, l'Ouche aval, dernière unité sans restriction, a été placée en alerte, alors que la Vouge, la Bouzaise et la Dheune passaient en alerte renforcée et la Vingeanne et la Saône en crise. Le 10 août, l'Ouche aval passait en alerte renforcée, tandis que la Sansfond, la Dheune, la Bouzaise et la Vouge passaient en crise. Enfin, le 14 septembre, l'Ouche aval repassait en alerte simple, et la Tille amont et aval étaient placées en crise.

Côté bassin de la Seine, la première alerte à la sécheresse a aussi été proclamée le 8 juin pour la Seine, l'Ource, l'Armançon amont et le Serein. Le 6 juillet, toutes les unités (Seine, Ource, Laignes, Armançon amont, Serein) ont été placées en alerte renforcée. Le 20 juillet, l'Armançon amont et le Serein passaient en crise, de même que la Seine et l'Ource le 3 août.

De son côté, l'Arroux était placé en alerte dès le 8 juin, avant d'être rétrogradé le 6 juillet. Il passait ensuite directement en alerte renforcée le 20 juillet, avant d'être placé en crise le 14 septembre.

Tous les arrêtés ont été levés le 12 octobre. On observe ainsi que l'ensemble du département a été touché par des mesures de restrictions, les plus importantes étant imposées entre le 14 septembre et le 12 octobre. 14 unités sur 18 ont été placées en crise. De manière générale, la sécheresse a été aussi longue qu'en 2018 et 2019, et même plus intense avec plus d'unités placées en crise. Elle a cependant été plus précoce de 3 semaines que l'année précédente.

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
Lechâtelet (Saône)	135	292	305	54.4	56	44	17.6	12.4	14.4	87.8	70.6	177
Plombières (Ouche)	5.55	13.1	14.2	2.2	1.24	1.19	0.84	0.63	0.65	5.64	2.37	10.4
Oisilly (Vingeanne)	7.36	12.3	16.7	2.73	1.85	1.34	0.91	0.7	0.63	2.95	2.59	6.52
Arcelot (Tille)	8.42	17.9	21.8	2.48	0.78	0.29	0.21	0.13	0.08	1.95	1.34	7.39
Nod-sur-Seine (Seine)	3.84	9.43	10.5	1.58	0.97	0.53	0.35	0.26	0.31	2.49	1.62	4.71

Concernant les principales rivières, on remarque tout d'abord des débits faibles dès janvier, puis, à partir d'avril, des débits moyens mensuels systématiquement en-dessous de la moyenne sèche. Les débits moyens mensuels les plus bas ont été observés entre juillet et septembre, cœur de la sécheresse, avec des pics de basses eaux en août sur la Saône, l'Ouche et la Seine et en septembre sur la Vingeanne et la Tille.

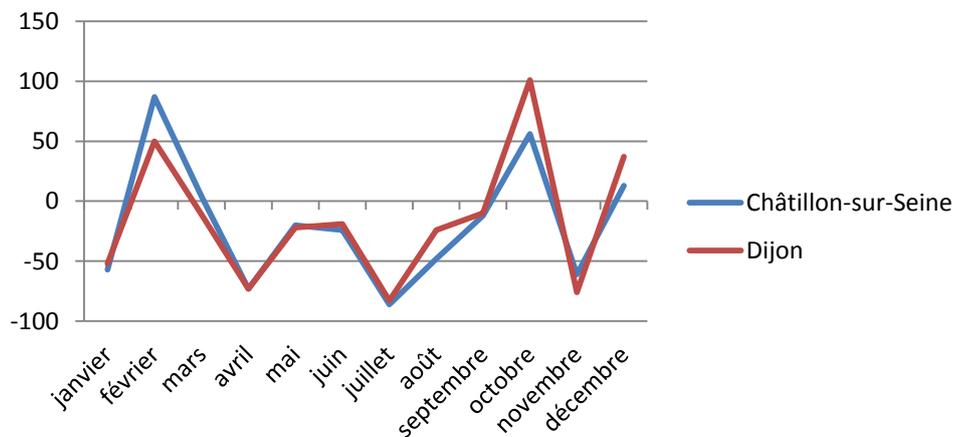
On a donc eu une sécheresse généralisée durant 6 mois sur toutes les principales rivières du département, avec une situation allant en s'aggravant au fil des mois.

La sécheresse a pris fin en octobre, avec même des débits moyens mensuels au-dessus de la moyenne humide sur l'Ouche. Des débits inférieurs à l'étiage quinquennal ont été observés durant 3 mois sur la Saône et la Seine, pour « seulement » 1 mois sur la Tille.

*\*Etiage quinquennal : 1 chance sur 5 d'avoir un étiage aussi prononcé chaque année*

	Débits supérieurs à la moyenne humide mensuelle (m3/s)
	Débits inférieurs à la moyenne sèche mensuelle (m3/s)
	Débits inférieurs à l'étiage quinquennal (m3/s)

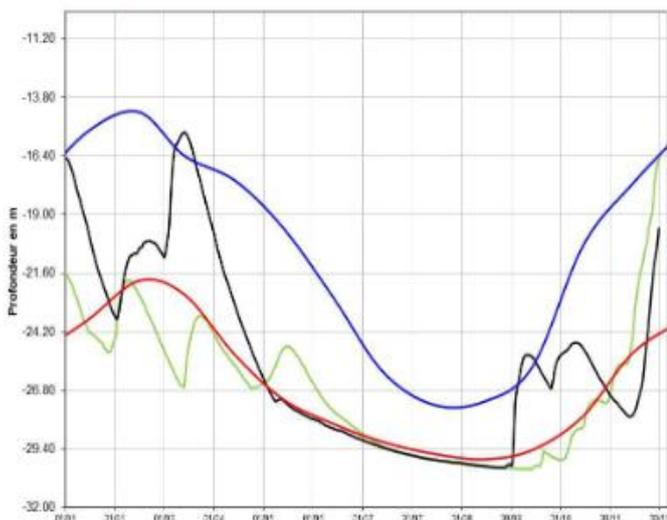
## Rapport des précipitations à la normale \*



Au niveau des précipitations, celles-ci ont été globalement déficitaires tout au long de l'année, que ce soit à Châtillon-sur-Seine ou à Dijon, avec des courbes similaires. Après un mois de janvier en déficit, on a observé un mois de février en excédent, avant de plonger dans le déficit de mars jusqu'à septembre inclus. Des pics de déficit ont été observés en mars et en juillet. On a retrouvé des excédents en octobre, avant un nouveau pic de déficit en novembre et une fin d'année en excédent. Au final, on observe des cumuls annuels de précipitations en déficit, encore plus à Dijon (82%) qu'à Châtillon-sur-Seine (87%).

\* normales calculées via les moyennes climatiques définies pour la période 1981-2010

### Bourberain (21) calcaires Ouche Vingeanne (libre)



Les nappes phréatiques, à l'image de celle de l'Ouche-Vingeanne à Bourberain, ont été particulièrement impactées par la sécheresse. On observe une première baisse des niveaux (noir) courant janvier, pour passer sous la moyenne sèche (rouge). Une remontée est enregistrée à partir de février, avec un pic au-dessus de la moyenne humide (bleu) en mars. Après, on observe une baisse des niveaux, pour repasser sous la moyenne sèche début mai. Les niveaux suivent alors ceux de 2019 (vert) et la moyenne sèche jusqu'à début octobre, où une remontée est enregistrée. Une nouvelle baisse est notée en novembre, qui conduit à nouveau les niveaux sous la moyenne sèche, avant une nouvelle remontée en décembre pour finir l'année dans la norme.